

QUARTIER « LA GRANDE CÔTE, LE CONCIÉ, MAINE GAUDIN »

COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION du 31 juillet 2018

Cette réunion s'est déroulée en présence d'une cinquantaine de personnes ainsi que Monsieur le Maire, Claude BAUDIN, M BECKER adjoint à la vie des quartiers, Mme BROUX, M. LA SCOLA, Mme PROUST. M. GUERRY et Mme AUCOUTURIER (excusés)

Les thèmes abordés ont permis des échanges très enrichissants, prometteurs pour les années à venir...

Remerciements aux élus et aux habitants présents

LES POINTS DE L'ORDRE DU JOUR ABORDÉS

- **Aménagement de la rue des PERDRIX**
Prévu de septembre à novembre ; les plans sont consultables en Mairie ;
- **Point sur le carrefour du MAINE GAUDIN (Golf et Centre Equestre)**
Réalisation effectuée comme prévue avant l'été ; une réflexion est en cours pour mettre en place des bandes de ralentissement en venant de la Palmyre...
- **Rue des Palombes**
Suite au constat réalisé par vos délégués de quartier, le dossier a été présenté à la Commission extra communale de l'Environnement ; une « fiche action » a été remise aux Services Techniques qui doivent intervenir rapidement.
- **Aménagement de l'avenue de la Grande Côte**
 - L'accès à la plage a été réalisé avant l'été comme prévu ;
 - L'aménagement de l'avenue est prévu en plusieurs tranches d'ici 2020.
- **Rue du Logis**
 - Le camping du logis : le problème des nuisances sonores reste dans les normes (contrôles effectués par les services publics)
 - Les poubelles du camping du logis : le lieu d'entreposage a été changé rue du logis, ce qui crée des nuisances visuelle et olfactive ; la Municipalité va intervenir auprès du camping... chose faite, un entrepôt va les recevoir.

Les ralentisseurs : conformes sur la Commune (Services Techniques)
- **Nettoyage des rues du quartier**
Les brigades vertes sont passées dans notre quartier : la rue des Mouettes par exemple...
- **Aire de Camping Cars**
Elle sera opérationnelle en 2019 pour recevoir autour de 22 véhicules avec services payants.

- **Déchèterie**

Le dossier est aujourd'hui au point mort suite à la décision du nouveau préfet qui ne confirme pas l'autorisation de réalisation prétextant loi littoral...

Aujourd'hui vos délégués de quartier mènent une réflexion sur cette situation afin d'essayer de faire évoluer le dossier

- **Réponses aux questions posées au mois de janvier 2018**

- Les sapins de Noël ne sont pas utilisables (résine et produits décoratifs). Par contre, le bois flotté est recueilli et transformé en paillage par la Commune.
- Pas de planning connu à ce jour pour la fibre optique.
- Pas de conteneur sur les trottoirs pour les résidents secondaires (refus de la CARA).
- La CARA n'envisage pas de poubelle spécifique déchets verts.

INFOS DIVERSES

La prochaine réunion aura lieu en début d'année 2019

A noter que les questions transmises par écrit ou par courriel qui n'ont pas fait l'objet d'une réponse au cours de cette réunion, sont communiquées à la Mairie.

La séance a été levée à 20h.

Fait à Saint-Palais-sur-Mer, le 14/08/2018

Françoise DEBERT

François GASSIAN